

Lundi 22 mars 2010 de 14 heures à 18 heures

Auditorium de la Maison du Barreau de Paris - 4, place de Harlay, 75001 Paris

La santé et la sécurité des salariés Questions d'actualité

Sous la présidence de Maître Paul Bouaziz, avocat à la Cour de Paris

- 14 h **Accueil** par Robert Etien, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales de l'Université Paris 13 et Pascale Bloch, Professeur à l'Université Paris 13, Directrice de l'IRDA
- 14 h 15 – 16 h **L'obligation de sécurité**, par Pascal Lokiec, Professeur à l'Université Paris 13, membre de l'IRDA
- Maladie professionnelle et sanction pénale**, par Nathalie Ferré, Maître de conférences à l'Université Paris 13, membre de l'IRDA et de l'IRIS
- Connaissance, reconnaissance et prévention des cancers professionnels**, par Annie Thebaud-Mony, Directrice du GISCOP 93 et Directrice de recherche à l'INSERM
- 16 h – 16 h 30 Pause
- 16 h 30 – 17 h 45 **CHSCT et décision d'organisation du travail**, par Emmanuelle Lafuma, Maître de conférences à l'Université Paris 13, membre de l'IRDA et Stéphanie Guedes da Costa, avocat à la Cour de Paris
- Prévention et faute inexcusable en matière de troubles psycho-sociaux**, par Rachel Saada, avocat à la Cour de Paris
- Rémunération variable et obligation de sécurité**, par Laurent Gamet, Maître de conférences à l'Université Paris 13, membre de l'IRDA, avocat à la Cour de Paris
- 17 h 45 **Conclusion**

Colloque organisé par l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA) de l'Université Paris 13 et la Commission ouverte de droit social du Barreau de Paris. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Inscription obligatoire par email : irda@univ-paris13.fr

Manifestation validée pour la formation continue des avocats.